



Programme de remises entrepreneur 



MAIBEC MONEY 2022

PROGRAMME DE REMISES EXCLUSIF AUX ENTREPRENEURS

PROVINCE DE QUÉBEC

maibec.com
1 800 363-1930



MAIBEC MONEY 2022
PROGRAMME DE
REMISES EXCLUSIF
AUX ENTREPRENEURS



COUP D'ŒIL

Vous, les entrepreneurs qui recommandent, achètent et installent des produits Maibec êtes reconnus pour votre expertise et nous souhaitons vous récompenser pour votre impact positif sur nos affaires.

Chaque fois que vous achetez des produits Maibec éligibles vous pourriez gagner des dollars. **Plus vous achetez, plus vous recevez. – jusqu'à 5 000 \$ à chaque trimestre !**

QUI EST ÉLIGIBLE ?

Toute entreprise de construction/rénovation détenant une licence valide d'entrepreneur.

COMMENT JE M'INSCRIS ?

Pour commencer le processus d'enregistrement, veuillez visiter maibecmoneycan.com. Pour compléter le processus d'inscription, vous devrez :

1. Si vous êtes déjà inscrit, entrer votre # RPR ou votre adresse courriel;
2. Si vous êtes nouveau :
 - Entrer le nom de votre entreprise;
 - Entrer l'adresse complète de votre entreprise;
 - Saisir les coordonnées du contact principal;
 - Accepter les termes et conditions;
 - Appuyer sur Soumettre.

QUELS PRODUITS SONT ADMISSIBLES ?

PRODUIT	RÈGLE	REMISES* Province de Québec
Maibec Acenta^{MC}	1 adresse résidentielle (porte) ~ surface minimum de 300 pi ²	150 \$ jusqu'à un maximum de 1 500 \$ / TRIMESTRE
Combinaison de produits Maibec (minimum de 2 produits Maibec/porte (adresse))	1 adresse résidentielle (porte) avec minimum de 2 produits Maibec ~ surface minimum totale de 1 200 pi ²	350 \$ jusqu'à un maximum de 3 500 \$ / TRIMESTRE

QUELLES SONT LES CONDITIONS DU PROGRAMME ?

Les produits admissibles sont basés sur les achats effectués auprès des détaillants et peuvent être réclamés une fois que les factures sont chargées dans l'outil de réclamation en ligne maibecmoneycan.com. Le paiement maximum est de **5 000\$ par trimestre par entrepreneur**.

DOIS-JE FAIRE UN RAPPORT ?

Tous les achats des entrepreneurs sont déclarés par vous et préchargés dans l'outil de réclamation en ligne maibecmoneycan.com. Il suffit de s'inscrire, de se connecter, de charger vos factures et de les réclamer.

COMMENT PUIS-JE RÉCLAMER ?

Il suffit de se connecter à Maibec Money à l'adresse maibecmoneycan.com pour voir les demandes soumises validées courantes de votre entreprise.

QUEL EST LE CALENDRIER DES PAIEMENTS ?

Les gains seront payés par chèque en avril 2022, Juillet 2022, Octobre 2022 et Février 2023.

* Certaines conditions s'appliquent. Pour plus de détails, consultez les règlements au maibecmoneycan.com. Valide du 1^{er} février au 31 décembre 2022.

Contactez dès aujourd'hui votre représentant Maibec
 ou visitez le maibecmoneycan.com pour vous inscrire !

J'autorise mon représentant Maibec, _____
 à m'inscrire au programme Maibec Money en ce _____.

Nom de l'entrepreneur : _____ Adresse courriel : _____

Signature de l'entrepreneur : _____ Ville : _____

Le programme n'est pas ouvert aux associations d'habitation, aux propriétaires de bâtiments ou aux propriétaires de maisons – Réservé aux entrepreneurs en construction.